

L'ÉQUIPE MOBILE PSYCHIATRIE PRÉCARITÉ (EMPP)



Carole FAVRE et Jeff KUHN

Placée sous la responsabilité du Dr Delphine JANVIER, médecin psychiatre, l'EMPP est constituée de Carole FAVRE (IDE) et de Jeff KUHN (AS).

Créée en 2011 au sein du pôle Santé mentale, en complémentarité avec l'Hôpital de Grasse, elle est installée au Centre d'Accueil des Urgences Psychiatriques (CAUP). Cette équipe est à l'interface du soin et de l'insertion sociale pour les personnes en situation d'exclusion.

UNE MISSION DE SOINS

L'EMPP assure la prise en charge des personnes précaires lorsque celles-ci présentent une pathologie psychiatrique préexistante ou une décompensation en lien avec la précarité.

Les rencontres avec les SDS et personnes précaires ont lieu au CCAS de la ville de Cannes, dans l'une des associations prenant en charge des personnes en situation de précarité, ou directement dans la rue en coordination avec le SAMU Social.

L'équipe intervient en **véhicule banalisé et sans tenue hospitalière**, sur signalement du SAMU social ou d'associations.

Elle procède à une évaluation sanitaire de la personne, l'oriente et favorise son retour vers les structures de soins comme le Centre Médico-Psychologique (CMP) ou autres services en cas de nécessité (ophtalmologie, cardiologie, stomatologie, addictologie...).

Elle assure également leur prise en charge en Psychiatrie.

Carole FAVRE et Jeff KUHN sont des soignants de rue, qui créent du lien, vont au contact des 300 SDS de Cannes pour apporter des réponses rapides de proximité. Leur mot d'ordre : éviter une aggravation de l'état de ces patients ou des errances thérapeutiques. Leur intervention n'a jamais lieu dans l'urgence.

UNE MISSION D'INFORMATION

L'EMPP agit en coordination étroite avec le CCAS, les travailleurs sociaux, le SAMU social, la PASS et les associations qui agissent pour aider les personnes de la rue. Elle fait partie intégrante du Plan local de santé publique. Elle participe ainsi à des ateliers santé-ville et rencontre régulièrement d'autres groupes d'EMPP pour échanger.

Elle a aussi un rôle de sensibilisation et d'information des professionnels et du tissu associatif en charge de la précarité.

Elle leur apporte un soutien face aux difficultés et aux tensions psychiques et propose des outils pour faciliter la prise en charge de ces personnes.

Propos recueillis par **Alice HELBERT**
Responsable Communication

L'Aide Médicale de l'État (AME)

Elle permet l'accès aux soins des personnes en situation irrégulière sur le territoire. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources, et concerne les étrangers résidant en France (métropole ou départements d'outre-mer) en situation irrégulière depuis plus de 3 mois. Les personnes à charge bénéficient également de cette couverture.

«J'ai été opérée par le Dr PAYAN. Je tiens à vous signaler combien j'ai été merveilleusement accueillie dans son service.

Toutes les équipes ont fait preuve d'une gentillesse et d'une disponibilité incroyables. J'ai eu d'autres interventions dans d'autres établissements et je n'ai jamais connu un tel accueil.»

Mme M.
14/03/2014

«Suite à une intervention chirurgicale en Urologie, je tiens à dire au personnel soignant combien j'ai apprécié leur professionnalisme. Grâce à toutes ces attentions mon séjour dans vos murs n'en a été que plus agréable. Avec tous mes remerciements les plus chaleureux et ma profonde reconnaissance.

Mme L. C.
14/04/2014